

Aubervilliers, le 2 avril 2020

## A l'attention de Mesdames & Messieurs les Présidents

## des Associations de race des Associations Canines Territoriales

Sec/MM/cm/2020/C/R

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous le savez tous, la période de confinement a été prolongée par le 1<sup>er</sup> Ministre jusqu'au 15 avril 2020, avec une possible prolongation après cette date. Nous traversons donc une période difficile et longue qui impacte notre activité et qui nous impose une organisation spécifique.

## **ORGANISATION INTERNE:**

Le siège est fermé jusqu'à ce que la période de confinement soit terminée. Il n'y a donc pas de standard et la communication se fait uniquement par courriel.

La direction reste mobilisée sur les urgences, et un point de situation quotidien est fait en conférence téléphonique.

En fonction du maintien ou non de l'activité des services, quelques collaborateurs poursuivent partiellement leur mission en télétravail et assure le service client. Seules les priorités seront gérées pendant la période de confinement. En cas d'urgence, nous vous invitons à contacter vos interlocuteurs habituels ou le secrétariat qui fera le relais avec le service concerné.

Nous vous rappelons que toutes les déclarations LOF restent possibles en ligne, mais aucun document généalogique ne peut être ni édité, ni expédié.

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret: 314 775 495 000 26 155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99 www.centrale-canine.fr





## **ELEVEURS:**

Comme indiqué dans le communiqué en date du 16 mars, nous avons sollicité le ministère afin d'apporter aux éleveurs les réponses qu'ils attendent légitimement quant à l'exercice de leur activité. Des informations contradictoires circulant, il est important que la SCC, responsable de l'élevage en France, annonce une position validée en concertation avec le Ministère de tutelle. Nous ne manquerons pas de diffuser largement cette information dès que possible.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Michel Mottet
Président de la Société Centrale Canine